

COLLECTION

PROBLÈMES SOCIAUX
ET INTERVENTIONS SOCIALES



Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale

Sous la direction de
Sonia Gauthier
Lyse Montminy

Préface de
Monique Villeneuve

Extrait de la publication



Presses
de l'Université
du Québec

COLLECTION

**PROBLÈMES SOCIAUX
ET INTERVENTIONS SOCIALES**

**FONDÉE PAR HENRI DORVIL (UQAM)
ET ROBERT MAYER (UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)**

L'analyse des problèmes sociaux est encore aujourd'hui au cœur de la formation de plusieurs disciplines en sciences humaines, notamment en sociologie et en travail social. Les milieux francophones ont manifesté depuis quelques années un intérêt croissant pour l'analyse des problèmes sociaux, qui présentent maintenant des visages variables compte tenu des mutations des valeurs, des transformations du rôle de l'État, de la précarité de l'emploi et du phénomène de mondialisation. Partant, il devenait impératif de rendre compte, dans une perspective résolument multidisciplinaire, des nouvelles approches théoriques et méthodologiques dans l'analyse des problèmes sociaux ainsi que des diverses modalités d'intervention de l'action sociale, de l'action législative et de l'action institutionnelle à l'égard de ces problèmes.

La collection *Problèmes sociaux et interventions sociales* veut précisément témoigner de ce renouveau en permettant la diffusion de travaux sur divers problèmes sociaux. Pour ce faire, elle vise un large public comprenant tant les étudiants, les formateurs et les intervenants que les responsables administratifs et politiques.

Cette collection était à l'origine codirigée par Robert Mayer, professeur émérite de l'Université de Montréal, qui a signé et cosigné de nombreux ouvrages témoignant de son intérêt pour la recherche et la pratique en intervention sociale.

DIRECTEUR

HENRI DORVIL, PH. D.

École de Travail social, Université du Québec à Montréal

CODIRECTRICE

GUYLAINE RACINE, PH. D.

École de Service social, Université de Montréal

**Expériences
d'intervention
psychosociale
en contexte de violence conjugale**

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399 – Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca – Internet : www.puq.ca

Diffusion/Distribution :

Canada : Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec)

J7H 1N7 – Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864

France : Sodis, 128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99

Afrique : Action pédagogique pour l'éducation et la formation, Angle des rues Jilali Taj Eddine
et El Ghadfa, Maârif 20100, Casablanca, Maroc – Tél. : 212 (0) 22-23-12-22

Belgique : Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 7366847

Suisse : Servidis SA, Chemin des Chalets, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale

Sous la direction de
Sonia Gauthier
Lyse Montminy

Préface de
Monique Villeneuve



Presses de l'Université du Québec

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre:

Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale

(Collection Problèmes sociaux et interventions sociales; 56)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-3631-9

1. Femmes victimes de violence, Services aux – Québec (Province). 2. Violence entre conjoints – Québec (Province). 3. Hommes violents, Services aux – Québec (Province). 4. Enfants de femmes victimes de violence, Services aux – Québec (Province). 5. Handicapées sociales, Services aux – Québec (Province). 6. Femmes victimes de violence, Services aux. I. Gauthier, Sonia, 1965- . II. Montminy, Lyse, 1952- . III. Collection: Collection Problèmes sociaux & interventions sociales; 56.

HV6626.23.C3E96 2012

362.82'9209714

C2012-942021-2

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Mise en pages: MICHÈLE BLONDEAU

Couverture – Conception: RICHARD HODGSON

– Image: NATACHA LEMAY, 2011

2012-1.1 – *Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

© 2012 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 4^e trimestre 2012 – Bibliothèque et Archives nationales du Québec/

Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

PRÉFACE

Monique Villeneuve

Coordonnatrice

Table de concertation en violence conjugale de Montréal

La violence conjugale touche annuellement plusieurs milliers de femmes et d'enfants. Entre 2001 et 2010 au Québec, 81 % des victimes d'infractions dans un contexte conjugal étaient des femmes¹. Les données sur la violence conjugale fournissent une image très partielle du phénomène puisqu'elles ne compilent que les infractions inscrites au Code criminel commises dans un contexte conjugal. De plus, tous les crimes ne sont pas rapportés aux autorités policières. En effet, lors de la plus récente enquête populationnelle, l'*Enquête sociale générale* menée au Canada en 2009, seulement 21,8 % des Canadiennes et des Canadiens ayant été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un conjoint ont déclaré avoir rapporté l'incident à la police².

Le cycle de la violence conjugale n'est pas linéaire. C'est un processus dynamique qui évolue en fonction des individus et selon une multitude de facteurs associés et interreliés. Les victimes peuvent être de tout âge, de toute condition sociale, de toute race. Les conséquences de la

-
1. Ministère de la Sécurité publique (2012). *Statistiques 2010 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Gouvernement du Québec.
 2. Statistique Canada (2010). «La victimisation criminelle au Canada 2009», *Juristat*, 30(2).

violence conjugale sont de divers ordres : physique, psychologique, financier, social ou spirituel. Les besoins des victimes et de leurs proches s'avèrent, eux aussi, diversifiés, complexes, à géométrie plus que variable.

En plus des diverses conséquences qu'elle engendre, cette problématique sociale est complexe parce que d'autres problèmes sociaux peuvent y être associés telles la dépendance à l'alcool, la maltraitance, la pauvreté, diverses maladies mentales, etc. Des situations à haut risque de dangerosité peuvent aussi être présentes, dont les risques de suicide ou d'homicide.

Ainsi, la situation individuelle et familiale des victimes et la complexité de la problématique de la violence conjugale impliquent différents types et niveaux d'interventions. Ces dernières peuvent se situer autant en matière de prévention que de traitement psychosocial, d'interventions policières, judiciaires, correctionnelles ou politiques, d'actions concertées ou de références personnalisées.

Cette complexité et les enjeux qui s'en dégagent nécessitent également de nombreux savoirs, savoir-faire et savoir-être de la part des cliniciennes et des cliniciens. Chacune d'elles et chacun d'eux développent, au fil de leurs expériences d'intervention, des habiletés ainsi que différents modèles d'intervention adaptés à la personne, au contexte et au milieu. Leur capacité d'analyse des difficultés, des défis et des pistes d'action pour aller plus loin s'affine avec les années. Ces personnes révèlent également les valeurs qui les animent et qui leur permettent d'apporter aide, soutien et accompagnement aux victimes de violence conjugale.

Ce livre présente un éventail d'interventions réalisées en matière de violence conjugale dans différents contextes, que ce soit auprès de femmes et d'enfants, en milieu pénal, auprès de femmes ayant des besoins plus spécifiques ou encore auprès des hommes ayant des comportements violents. Il met en lumière les différents savoirs de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent jour après jour à « prévenir, dépister, contrer la violence conjugale³ ».

Si vous vous intéressez à l'intervention psychosociale et sociojudiciaire en contexte de violence conjugale, je vous invite très chaleureusement à lire ce recueil qui saura alimenter votre réflexion et votre pratique professionnelle.

3. Gouvernement du Québec, Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Justice, secrétariat à la Condition féminine, ministère de la Sécurité publique, ministère de l'Éducation et secrétariat à la Famille, <<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/94597a86236b299f852569fb005ccbe2?OpenDocument>>.

En terminant, je tiens à féliciter les directrices de l'ouvrage, mesdames Sonia Gauthier et Lyse Montminy, pour leur initiative ainsi que les différentes collaboratrices et collaborateurs pour leur contribution à l'avancement de ce partage de connaissances et d'expériences.



REMERCIEMENTS

Sonia Gauthier et Lyse Montminy

La réalisation d'un collectif comme celui-ci serait impossible sans la participation de nombreuses personnes, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous tenons tout d'abord à remercier les auteurs, qui ont accepté sans hésiter de participer à cet ouvrage. Merci pour votre confiance, pour votre générosité, pour votre ténacité. Le bateau ayant dû faire une pause en cale sèche, la publication de l'ouvrage en a été retardée, mais il s'est rendu à bon port grâce à votre investissement dans ce projet et à votre patience. Merci aussi à Monique Villeneuve, pour son enthousiasme et sa touchante préface.

Merci également à toutes les personnes qui ont participé à l'évaluation des articles. Parmi elles: Dominique Damant, Marie Lacroix, Jocelyn Lindsay, Gilbert Renaud et Valérie Roy. Merci pour votre contribution essentielle!

Le travail d'édition requiert également la contribution de personnes aux yeux de lynx, qui ont fait un travail minutieux en matière de révision linguistique, de systématisation des notices bibliographiques ou de traduction. Nous adressons nos remerciements bien sentis à Catherine Bolduc, Célyne Lalande, Isadora Vier Machado, Hélinette Pigatti Boamorte, Jonathan Lemay et Normand Raymond.

Enfin, nous remercions chaleureusement Henri Dorvil et Guylaine Racine, respectivement directeur et codirectrice de la collection « Problèmes sociaux et interventions sociales » aux Presses de l'Université du Québec, d'avoir accepté d'accueillir cet ouvrage dans leur collection.



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	VII
<i>Monique Villeneuve</i>	
REMERCIEMENTS	XI
<i>Sonia Gauthier et Lyse Montminy</i>	
INTRODUCTION	1
<i>Sonia Gauthier et Lyse Montminy</i>	
1. Un savoir d'expérience à mettre en valeur	1
2. L'offre de services au Québec	2
3. Présentation de l'ouvrage	5
PARTIE 1	
L'INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS DES LIEUX VARIÉS	7
CHAPITRE 1	
LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	
Un lieu pour l'exercice de l' <i>empowerment</i>	9
<i>Diane Chayer, t.s. et Karine Smith, t.s.</i>	

1. Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, en bref	10
1.1. Un milieu de vie aux services pluriels	11
1.2. Le contexte de la demande d'aide et d'hébergement.	13
2. Les femmes victimes de violence conjugale	14
2.1. Qui sont les victimes de violence conjugale?	14
2.2. Les conséquences de la violence conjugale	15
3. Le cadre théorique d'analyse de l'intervention en maison d'hébergement	16
3.1. L'intervention féministe	16
3.2. L'approche en dévictimisation : regard sur la socialisation des femmes	17
3.3. <i>Coopération Forces Action, une approche intégrée de l'empowerment</i>	17
4. Les difficultés et les défis du travail en maison d'hébergement	19
4.1. Le contexte et les exigences du travail en maison d'hébergement	19
4.2. La violence conjugale et les problématiques qui y sont associées .	20
4.3. L'application des principes et des valeurs féministes entre intervenantes : un travail d'équipe	21
4.4. Les enjeux reliés à l'expertise féministe et au transfert des connaissances.	22
5. En période néolibérale, quelques défis pour l'avenir...	24
5.1. Des approches centrées sur l'individu.	24
5.2. De la montée du néolibéralisme au retour d'un mouvement antiféministe	25
Conclusion	26
Références	27

CHAPITRE 2

L'INTERVENTION EN CLSC AUPRÈS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	29
<i>Antoinette Brunetti, t.s.</i>	

1. Le CLSC comme milieu d'intervention	30
2. La clientèle	31
3. Le dépistage	32
4. L'intervention	33
4.1. Le cadre d'analyse.	33
4.2. Les objectifs de l'intervention et les techniques utilisées.	34
5. Les difficultés et les défis que représente l'intervention.	42
6. Pistes de réflexion	43
Références	44

CHAPITRE 3

L'INTERVENTION DE GROUPE POUR LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE ET LEURS MÈRES L'expérience du CLSC Sainte-Foy-Sillery-Laurentien	47
<i>Isabelle Côté, t.s., avec la collaboration de Rhéa Delisle, t.s.</i>	

1. Le contexte d'intervention	49
-------------------------------------	----

1.1. L'organisation et le territoire desservi	49
1.2. Le programme accueil-évaluation-orientation	50
1.3. Des éléments d'intervention à considérer.	52
2. Un portrait de la violence conjugale	53
2.1. La prévalence.	53
2.2. Les conséquences sur les femmes.	54
2.3. Les conséquences sur les enfants	55
2.4. Les conséquences sur la relation mère-enfant	56
3. Les cadres théoriques d'analyse et d'intervention.	57
4. Illustration d'une intervention de groupe: le programme <i>Ensemble... on découvre</i>	58
4.1. Historique et rayonnement	58
4.2. Le programme	59
5. Un enjeu clinique important: l'accessibilité aux services pour les enfants exposés	62
Conclusion	64
Références	65

PARTIE 2

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE EN CONTEXTE PÉNAL	67
---	-----------

CHAPITRE 4

PREMIÈRE LIGNE

Bilan d'une expérience de prévention auprès d'hommes détenus par la police pour des motifs de violence conjugale	69
<i>Steven Bélanger, psychologue</i>	
1. L'intervention	70
1.1. Description du milieu d'intervention	70
1.2. Portrait de la clientèle	71
1.3. Description de l'intervention	72
2. Quelques observations cliniques	73
2.1. Le phénomène du refus de l'offre de service	75
3. Les défis de l'intervention	76
3.1. Le défi clinique de la complexité	77
3.2. Le défi clinique de la neutralité	79
4. L'intervention judiciaire: un double défi	80
4.1. Le défi judiciaire de la complexité	81
4.2. L'évaluation des signalements: le défi du privé	82
5. La congruence de la réponse judiciaire.	83
6. Une éthique de la répression	85
Conclusion	87
Références	89

CHAPITRE 5

CÔTÉ COUR

Une expertise psychosociale en milieu judiciaire criminel	93
<i>Lise Poupart, criminologue clinicienne</i>	
1. Une définition de la violence conjugale.	94
2. Cadre théorique et assises cliniques	96
2.1. L'approche féministe	96
2.2. Des éléments de l'approche systémique	98
2.3. Des éléments de l'approche cognitivo-comportementale	99
2.4. Des éléments de l'approche de réduction des méfaits	99
3. Une aide psychosociale professionnelle en milieu judiciaire criminel	100
3.1. Une alliance entre le judiciaire et le social	100
3.2. Une participation active des victimes	100
3.3. Des services rapidement accessibles et sur place	101
3.4. La prise en compte des enfants exposés	102
3.5. Une intervention intersectorielle	103
3.6. Des services adaptés aux communautés ethnoculturelles	103
4. Les difficultés inhérentes à l'intervention en contexte judiciaire.	104
5. Les services offerts	105
5.1. Les services téléphoniques	105
5.2. Les services dispensés à la cour	106
6. La judiciarisation de la violence conjugale... qu'en pensons-nous?	109
Conclusion	113
Références	114

CHAPITRE 6

L'INTERVENTION EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE AU CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC) DE L'OUTAOUAIS

Kathleen Dufour

117	117
1. Ce que sont les CAVAC	118
2. Le CAVAC de l'Outaouais.	119
3. Portrait de la clientèle du CAVAC de l'Outaouais	120
4. L'intervention psychosociojudiciaire au CAVAC de l'Outaouais.	121
4.1. L'ISL à la cour criminelle	121
4.2. Les services offerts au siège social de l'organisme	123
5. Bilan, défis et enjeux	125
5.1. Le bilan de l'ISL	126
5.2. Les défis et les enjeux reliés à l'intervention	126
6. Les principes d'intervention à consolider et les perspectives futures	129
Références	131

CHAPITRE 7

LE TRAITEMENT DES CONJOINTS VIOLENTS AU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA	133
<i>Normand Aubertin, psychologue et Lucie Jolicoeur</i>	
1. Le milieu d'intervention et les objectifs du programme	134
2. L'orientation vers le programme intensif ou vers le programme d'intensité modérée	135
2.1. La référence	135
2.2. Les critères d'orientation vers le programme intensif ou vers le programme d'intensité modérée	135
2.3. Le suivi	136
3. Portrait de la clientèle	136
4. Description de l'intervention	137
4.1. Le modèle écologique emboîté	138
4.2. L'approche cognitive comportementale	139
4.3. Le modèle transthéorique du changement	140
5. La structure du programme de traitement	140
5.1. Le suivi	141
6. Les impacts du programme de traitement en violence familiale au SCC	141
7. Les défis de l'intervention auprès des conjoints violents au SCC ..	142
7.1. Les défis liés à l'évaluation	143
7.2. Les défis liés à l'intervention	143
7.3. Les défis liés au suivi	144
7.4. Les défis touchant les intervenants	144
8. Regard vers le futur	145
Conclusion	146
Références	146

PARTIE 3

L'INTERVENTION AUPRÈS DE FEMMES EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ	149
---	-----

CHAPITRE 8

L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE AUPRÈS DES FEMMES DEMANDEUSES D'ASILE ET RÉFUGIÉES ...	151
<i>Anne-Marie Bellemare, t.s.</i>	
1. La dynamique de la violence conjugale en contexte migratoire: définition, contexte de la demande et impact du processus migratoire	153
1.1. Violence ? De quoi parle-t-on au juste ? Une violence conjugale aux mille visages... ..	153
1.2. Contexte de la demande d'asile au Canada pour motif de violence conjugale	154
1.3. La violence conjugale et le processus migratoire	157

2. Cadre d'analyse et guide à l'intervention	160
3. L'intervention auprès des FDA et des FRA	163
3.1. Le déroulement de l'intervention	164
3.2. Les types d'intervention: individuelle et de groupe	166
4. Les défis de l'intervention: les principaux obstacles à une intervention interculturelle en matière de violence conjugale	168
5. Questionnements et pistes de réflexion	170
Conclusion	171
Annexe	173
Références	176

CHAPITRE 9

**L'INTERVENTION EN VIOLENCE CONJUGALE
EN CONTEXTE INTERCULTUREL**

My Huong Pham, t.s.

1. Le contexte de l'intervention	180
1.1. La demande de services	180
1.2. Le profil des femmes rencontrées	181
2. L'intervention en contexte interculturel.	183
2.1. Les approches à privilégier	183
2.2. La planification des rencontres	186
3. Les défis pour les intervenantes.	187
3.1. La rencontre de deux identités	187
3.2. Des visions différentes du monde.	188
3.3. Les enjeux et les impacts de la dénonciation	190
4. Discussion et réflexion	191
Conclusion	193
Références	194

CHAPITRE 10

**L'INTERVENTION AUPRÈS DES LESBIENNES
VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE**

Karol O'Brien

1. La naissance, l'évolution et la perspective du GIVCL.	197
2. Qui sont les lesbiennes qui utilisent nos services?	199
3. Nos services pour les lesbiennes victimes de violence conjugale	201
3.1. L'intervention de groupe	202
3.2. Le suivi individuel	205
4. Nos services offerts aux lesbiennes agresseuses	206
5. La collaboration avec d'autres organismes.	207
6. Les défis et les difficultés liés à l'intervention	208
6.1. Briser le silence de notre propre communauté	208
6.2. Rejoindre les lesbiennes	209
6.3. Faire connaître l'organisme et les services	209

6.4. Conscientiser la communauté à la problématique de la violence conjugale chez les lesbiennes.	210
6.5. Développer et approfondir nos connaissances sur la problématique	210
7. Pistes de réflexion et recommandations	211
Références	212

PARTIE 4

L'INTERVENTION AUPRÈS D'HOMMES AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS.	215
---	------------

CHAPITRE 11

LES ENTRETIENS D'ACCUEIL AVEC LES AUTEURS DE VIOLENCE ET LEURS ÉCUEILS (OU ENTRER SANS FRAPPER).	217
---	------------

*François Lepage, t.s., Clément Guèvremont, t.c.f.
et Jacques Broué, t.c.f., avec la collaboration de Catherine Bolduc*

1. Portrait de la clientèle et de leur demande d'aide	219
1.1. La demande d'aide contrainte	219
1.2. La socialisation à la masculinité et les règles de la relation d'aide	220
2. Les préalables à l'intervention	222
2.1. De la dynamique de la violence à la dynamique de l'intervention.	222
2.2. L'accompagnement dans le dévoilement.	222
3. L'intervention lors des entrevues d'accueil.	225
3.1. Deux cibles d'intervention : l'effet de la contrainte et le dernier incident de violence.	225
3.2. La volonté de changement	227
3.3. L'évaluation de la dangerosité	229
4. Les pièges de l'intervention	231
4.1. Le contrôle social.	231
4.2. Le justicier	232
4.3. La confrontation avant le soutien	233
4.4. L'escalade symétrique	233
4.5. L'expert	234
4.6. « L'agenda » idéologique: un écran	234
5. Les perspectives d'avenir pour faire face à ces défis.	235
Conclusion	236
Références	236

CHAPITRE 12

L'INTERVENTION AUPRÈS DES HOMMES AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS	239
--	------------

Jean-François Vézina, t.s.

1. Le milieu de pratique et la clientèle	241
1.1. Le Groupe d'aide aux personnes impulsives.	241
1.2. Les hommes ayant des comportements violents	242

2. Le programme d'intervention	244
2.1. Le modèle d'intervention	245
2.2. L'accueil – évaluation	246
2.3. Le service de préthérapie	250
2.4. L'intervention de groupe	251
2.5. Les suivis postintervention	254
2.6. Le support aux conjointes des participants	254
3. Quelques défis, enjeux et perspectives	255
3.1. Les défis relatifs à l'intervention du groupe	255
3.2. Les défis relatifs à la nature des programmes et de la problématique	256
Conclusion	257
Références	258

PARTIE 5

UNE CONTRIBUTION DU BRÉSIL 261

CHAPITRE 13

INTERVENTIONS PSYCHOLOGIQUES EN SITUATION DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Le travail du psychologue policier au Commissariat de protection de la femme de Florianópolis (Brésil) 263

Dr Luiz Fernando Neves Córdova

et Paulo Henrique de Andrade Pinto, psychologue

1. Le Commissariat de protection de la femme	265
1.1. L'introduction de la <i>Lei Maria da Penha</i> (11.340)	266
1.2. Définition de la violence domestique	268
1.3. Les femmes qui se présentent au commissariat	269
2. Les psychologues policiers au commissariat	270
2.1. La formation des psychologues policiers	270
3. L'intervention des psychologues policiers du Service d'intervention psychologique/violence domestique (SAP/VD) 271	
3.1. L'intervention dans le cas du dépôt d'une plainte d'ordre criminel	272
3.2. L'intervention de réorientation vers un soutien psychologique	274
3.3. L'intervention pour favoriser la protection des femmes	274
3.4. L'intervention auprès des conjoints ayant des comportements violents	275
3.5. L'intervention dans la communauté	276
3.6. L'intervention dans d'autres contextes	276
4. Défis et éléments de réflexion	277
Conclusion	278
Références	279
NOTICES BIOGRAPHIQUES	281



INTRODUCTION

Sonia Gauthier et Lyse Montminy

Étant toutes deux membres et impliquées très activement au sein du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence conjugale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), nous sommes depuis longtemps en contact avec des intervenants psychosociaux, avec qui nous travaillons de près. Le CRI-VIFF étant un centre de recherche en partenariat, nous collaborons étroitement avec les praticiens qui interviennent auprès des personnes qui vivent une situation de violence conjugale. Ces derniers ont également l'occasion de venir présenter leur expertise et leurs réflexions dans les cours que nous donnons dans le cadre de notre fonction de professeures à l'École de service social de l'Université de Montréal. Outre ce partage de connaissances dans le milieu universitaire, il s'avère que toute l'expertise développée au fil des ans par les praticiens qui ont à cœur d'intervenir auprès des personnes en situation de violence conjugale n'est pas diffusée ou ne l'est que très peu.

1. UN SAVOIR D'EXPÉRIENCE À METTRE EN VALEUR

Au fil de nos collaborations avec ces intervenants, il est devenu de plus en plus évident qu'il fallait proposer à ces praticiens une plateforme leur permettant de livrer leur expertise. Il est trop dommage que ce savoir si précieux soit perdu ou transmis seulement à travers la supervision, lors

des réunions d'équipe ou lors de formations à l'interne. C'est ainsi qu'il nous est venu l'idée de ce collectif. Ce projet était non seulement une manière pour nous de recueillir ces savoirs d'expérience, mais aussi une occasion d'offrir à ces collaborateurs de rendre compte de leur univers de travail. Trop souvent, même les praticiens les plus expérimentés connaissent peu ou comprennent mal le travail effectué par leurs collègues dans d'autres contextes. Nous croyons que ce partage d'expérience entre les intervenants à travers ces écrits ne peut qu'être bénéfique aux personnes qui vivent une situation de violence conjugale et qui ont tant besoin d'aide.

Cela dit, il nous faut souligner qu'aucun des chapitres du livre ne se prétend représentatif de la pratique effectuée dans les autres milieux de même type, et nous n'avons pas fait de commande aux auteurs à cet effet. Il faut ainsi retenir que les auteurs ne parlent pas au nom de leurs collègues. Par contre, chaque chapitre présente des éléments qui peuvent être généralisés aux milieux de même nature.

Chaque auteur a son expertise propre, sa manière de percevoir l'intervention et de la réaliser. Chacun rencontre des défis et a des préoccupations qui ne sont pas nécessairement partagés par ses collègues. Tels sont les récits de pratique que nous souhaitions recueillir, au-delà de la présentation du milieu d'intervention dans lequel les différents auteurs évoluent. Ces savoirs d'expérience sont uniques et les chapitres feront probablement tous ressortir cette unicité.

2. L'OFFRE DE SERVICES AU QUÉBEC

Pour mieux situer ces pratiques, il convient de décrire très brièvement ici l'organisation des services psychosociaux offerts au Québec aux victimes de violence conjugale, aux hommes ayant des comportements violents envers leur partenaire et aux enfants exposés à cette violence. Mentionnons tout d'abord que le gouvernement du Québec a publié en 1995 une *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*¹. Cette politique a succédé à une politique du

1. Gouvernement du Québec, Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Justice, secrétariat à la Condition féminine, ministère de la Sécurité publique, ministère de l'Éducation, secrétariat à la Famille, <<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/94597a86236b299f852569fb005ccbe2?OpenDocument>>.

même nom², publiée en 1986 par les ministères de la Justice et du Solliciteur général. Celle de 1995 dépasse largement la question pénale et implique comme signataires quatre ministères et deux secrétariats. Les principes directeurs de cette politique sont les suivants :

La société doit refuser toute forme de violence et la dénoncer; la société doit promouvoir le respect des personnes et de leurs différences; l'élimination de la violence conjugale repose d'abord sur des rapports d'égalité entre les sexes; la violence conjugale est criminelle; la violence conjugale est un moyen choisi pour dominer une autre personne et affirmer son pouvoir sur elle; la sécurité et la protection des femmes victimes et des enfants ont priorité en matière d'intervention; toute intervention auprès des victimes doit être basée sur le respect de leur autonomie et reposer sur leur capacité à reprendre le contrôle de leur vie; toute intervention doit tenir compte des effets de la violence conjugale sur les enfants et viser à les atténuer; les agresseurs sont responsables de leurs comportements violents; l'intervention doit viser à leur faire reconnaître leur responsabilité face à leur violence et à l'assumer (p. 30).

La Politique de 1995, toujours en vigueur, s'accompagne d'un plan d'action publié en 2004, le *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*³, en renouvellement au moment d'écrire ces lignes. Le gouvernement a fait paraître l'année suivante un plan d'action s'attaquant spécifiquement à la violence conjugale dans les communautés autochtones⁴. La politique d'intervention du gouvernement du Québec ne sera rééditée que dans quelques années.

Il va sans dire que les intervenants du réseau public et parapublic au Québec n'ont pas attendu ces politiques pour offrir de l'aide aux personnes touchées. Certains de ces services existent depuis près de 40 ans et sont en constante évolution depuis.

Du côté des femmes vivant de la violence conjugale, des services d'aide leur sont offerts dans divers milieux, les principaux étant les maisons d'hébergement, développées à partir des années 1970, et les Centres locaux de services communautaires (CLSC). Les premières sont des organismes

-
2. Gouvernement du Québec (1986). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, Québec, ministère de la Justice et ministère du Solliciteur général.
 3. Gouvernement du Québec (2004). *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, Québec, Direction des communications du ministère de la Justice et Direction des affaires publiques et des communications du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, <<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/plan0409vio-conj.htm>>.
 4. Gouvernement du Québec (2005). *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale. Volet autochtone*, Québec, Direction des relations publiques et des communications du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/cf_plan_violenceconjugale_autochtone_04-09.pdf>.

communautaires, alors que les seconds sont des services gouvernementaux. On retrouve des maisons qui hébergent des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants dans toutes les régions du Québec. Ces maisons d'hébergement sont pour la plupart soutenues par deux regroupements⁵, dont la mission est de sensibiliser la population à la violence conjugale et de l'informer de l'existence des ressources, de représenter ses membres devant les instances publiques et gouvernementales et d'assurer une réflexion et une formation continues pour le personnel. Les CLSC, quant à eux, répondent principalement aux besoins psychosociaux de la population du territoire que chacun couvre ou à des besoins relevant davantage de la santé physique. Dans les cas où l'événement de violence est judiciairisé, d'autres instances offrent un service d'accompagnement au tribunal, en plus des maisons d'hébergement et des CLSC: ce sont principalement les Centres d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC)⁶ et certains centres de femmes⁷.

La plupart des activités d'intervention psychosociale pour les hommes ayant des comportements violents sont offertes par des organismes communautaires. Un bon nombre de ces organismes sont regroupés dans le réseau À cœur d'homme⁸. Ces organismes ont pour mandat d'inciter les hommes qui manifestent des comportements violents et contrôlants à l'égard de leur partenaire à développer des changements d'attitudes envers celle-ci. L'intervention auprès des hommes est généralement réalisée sous forme de groupes. Par ailleurs, certains organismes offrent des services pour les femmes ayant des comportements violents dans le couple. Les intervenants œuvrant dans ces organismes sont aussi engagés dans des activités de sensibilisation, de formation, de conscientisation et de prévention. Ils contribuent au mouvement social visant la mise en place d'une société véhiculant des valeurs de non-violence et d'égalité entre les sexes. Il va sans dire que leur objectif ultime est de contribuer, de façon complémentaire aux ressources pour les femmes, à la réduction de la violence conjugale et familiale en travaillant avec différents partenaires, dont les maisons d'hébergement, avec qui certains organismes voués à l'intervention auprès des conjoints collaborent concrètement depuis peu.

-
5. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (<<http://www.maisons-femmes.qc.ca>>) et la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (<<http://www.fede.qc.ca>>).
 6. <<http://www.cavac.qc.ca/>>. Dans la région de Montréal, c'est l'organisme Côté cour qui a ce mandat.
 7. Plus d'une centaine de centres de femmes sont regroupés dans l'R des centres de femmes du Québec (<<http://www.rcentres.qc.ca>>). Le centre des femmes de Montréal est un des centres offrant ce service (<<http://www.centredesfemmesdmtl.org/spl/soutien.html>>).
 8. <<http://www.aceurdhomme.com/apropos.aspx>>.

Du côté des enfants exposés à la violence, les services sont moins développés, mais il existe des programmes d'intervention de groupe qui peuvent entre autres comporter un volet mère-enfant. L'intervention individuelle est également utilisée auprès de ces enfants.

3. PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Le présent ouvrage expose une partie de l'intervention réalisée auprès de ces personnes, dans différents milieux, dont la plupart sont situés à Montréal. Chaque chapitre présente un format semblable afin de permettre au lecteur de comparer les divers contextes et pratiques d'intervention, les personnes rejointes et les différents défis et questionnements auxquels les intervenants font face.

Nous avons ainsi demandé aux auteurs de nous présenter brièvement le milieu dans lequel ils interviennent (incluant le contexte de la demande d'aide). Ils avaient également à dresser un portrait des gens avec lesquels ils travaillent. Non pas le portrait statistique que l'on retrouve dans les rapports annuels et autres écrits officiels, mais bien un portrait qualitatif, brossant à grands traits, par exemple, des caractéristiques sociodémographiques globales, l'état dans lequel sont ces personnes lorsqu'elles font appel à l'organisme, ce qu'elles vivent et les conséquences de la situation de violence sur elles. Ensuite, ils étaient amenés à décrire leur intervention (incluant leur cadre d'analyse, leur approche, la durée, la fréquence, les outils qu'ils aiment utiliser, etc.). Nous leur avons également demandé de nous livrer les difficultés et les défis que représente leur pratique (par exemple, les problèmes éthiques associés à leur intervention, comment ils se protègent de la fatigue de compassion, quelles sont les habiletés nécessaires à ce type d'intervention). Finalement, ils étaient appelés à identifier leurs questionnements par rapport à leur intervention ou à la problématique de la violence conjugale en général, et à proposer des pistes de réflexion pour le futur.

Nous sommes convaincues que ces exposés participeront à enrichir la compréhension de l'intervention qui est réalisée auprès des personnes qui vivent une situation de violence conjugale, et qu'ils contribueront à alimenter la réflexion quant aux difficultés et aux points de tension liés à cette intervention. Soulignons au passage que tout au long du travail effectué pour la production de l'ouvrage, nous avons pris soin de ne pas intervenir sur le contenu, même si nous ne partageons pas nécessairement toutes les idées exprimées par les auteurs, ni sur les termes utilisés pour désigner, par exemple, les personnes avec lesquelles ils travaillent.

L'ouvrage se divise en quatre parties. La première porte sur l'intervention auprès des femmes et des enfants dans des lieux variés. La seconde présente des expériences d'intervention psychosociale en contexte

pénal. La troisième touche à l'intervention auprès de femmes en contexte de vulnérabilité alors que la quatrième aborde celle auprès d'hommes ayant des comportements violents. Notre collaboration avec un chercheur brésilien nous a amenées à souhaiter que notre recueil se termine par une contribution d'auteurs de ce pays. Ceux-ci livrent leur expérience d'intervention comme psychologues policiers dans un commissariat de police à Florianópolis (État de Santa Catarina). Cette fenêtre ouverte sur l'autre hémisphère est un des nombreux exemples de pratiques qui se sont développées pour faire face à la problématique de la violence conjugale ailleurs dans le monde.

Il est bien évident qu'un domaine comme l'intervention auprès des personnes aux prises avec une situation de violence conjugale couvre un très large éventail de pratiques au Québec et que celles-ci n'ont pas toutes été présentées ici. Néanmoins, malgré les aspects qu'il laisse dans l'ombre, nous espérons que ce livre saura satisfaire votre curiosité à l'égard de l'intervention psychosociale dans le domaine de la violence conjugale, et qui sait, vous donnera l'envie de vous impliquer à votre tour pour intervenir auprès des personnes qui vivent cette situation.

PARTIE

1

**L'INTERVENTION
AUPRÈS DES FEMMES ET DES ENFANTS
DANS DES LIEUX VARIÉS**

HENRI DORVIL, directeur
GUYLAINE RACINE, codirectrice

LES CLINICIENS QUI FONT FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE développent, au cours de leur pratique, des habiletés d'intervention ainsi que différents modèles adaptés à la personne, au contexte et au milieu. Leur capacité d'analyse des difficultés, des défis et des pistes d'action pour aller plus loin se raffine avec les années.

Ce sont ces savoirs précieux, acquis par l'expérience, que veulent transmettre les auteurs de cet ouvrage. Ils présentent un portrait de différentes interventions effectuées dans des contextes variés et auprès de clientèles diversifiées, révélant les valeurs qui les animent et qui leur permettent d'apporter aide, soutien et accompagnement aux victimes de violence conjugale, aux auteurs de violence et aux enfants qui y sont exposés.

Ce livre s'adresse à toutes les personnes (étudiants, intervenants des divers milieux de pratique, chercheurs, décideurs) intéressées par l'intervention psychosociale et sociojudiciaire en contexte de violence conjugale. Il pourra alimenter leur réflexion et leur pratique professionnelle.

Sonia Gauthier et **Lyse Montminy** sont professeures agrégées à l'École de service social de l'Université de Montréal. Elles sont toutes deux chercheuses au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence conjugale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), dont Lyse Montminy est codirectrice et responsable du bureau de Montréal.

Ont collaboré à cet ouvrage

Paulo Henrique de Andrade Pinto, Normand Aubertin, Steven Bélanger, Anne-Marie Bellemare, Jacques Broué†, Antoinette Brunetti, Diane Chayer, Isabelle Côté, Kathleen Dufour, Clément Guèvremont, Lucie Jolicoeur, François Lepage, Luiz Fernando Neves Córdoba, Karol O'Brien, My Huong Pham, Lise Poupart, Karine Smith, Jean-François Vézina